

COUPLE
Écoute
famille

// LE CONSEIL CONJUGAL ET FAMILIAL - EICCF (ÉTABLISSEMENTS D'INFORMATION ET DE CONSEIL CONJUGAL ET FAMILIAL)

Le conseil conjugal et familial vous propose des entretiens individuels ou en couple pour clarifier une situation difficile concernant votre vie relationnelle et affective au sein de votre couple et de votre famille (désir d'enfant, difficultés éducatives, deuil...).

En savoir + :
> <https://www.anccef.fr/>

// LES POINTS D'ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES (PAEJ)

Les PAEJ sont, pour vous et vos jeunes âgés de 12 à 25 ans, des points ressources qui proposent un accueil et une écoute pour toute question, préoccupation ou difficulté rencontrée par votre adolescent ou jeune adulte. Ces espaces sont anonymes, gratuits et confidentiels. Des psychologues ou des professionnels de prévention vous accueillent seul ou en famille et peuvent vous orienter vers d'autres professionnels pour vos démarches. Ces professionnels à l'écoute des jeunes peuvent aussi vous aider :

> Maison des Adolescents Yvelines Nord :
<https://www.mdayvelinesnord.fr>

> Maison des Adolescents Yvelines Sud :
https://www.versailles.fr/fileadmin/user_upload/Versailles-fr/Solidarites_sante/Pdf/Sante/Plaquette_MDA.pdf

adolescents
ÉCOUTE gratuit
soutien



Autres lieux ressources

Les services de PMI et les Pôles Enfance Jeunesse (PEJ) du Département sont à la disposition des parents et des familles pour toute question, interrogation, besoin d'orientation ou d'accompagnement.

En savoir + :

- > PEJ Boucle de Seine : 01 39 07 84 69
- > PEJ Grand Versailles : 01 30 836 836
- > PEJ Saint-Quentin-en-Yvelines : 01 30 50 35 96
- > PEJ Seine Aval : 01 61 31 25 00
- > PEJ Terres d'Yvelines : 01 61 31 29 00

N'oubliez pas...

Les centres sociaux, lieux ressources à côté de chez vous qui peuvent vous aider, vous accompagner.

> <https://fd78.centres-sociaux.fr/reseau/>



SÉPARATION
accompagnement
Information
ORIENTATION

// L'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS SÉPARÉS

Vous êtes séparé ou en cours de séparation, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement personnalisé par un travailleur social et/ou assister à des séances d'informations collectives « parents après la séparation », animées par la CAF, la MSA, les associations de médiation familiale, le CIDFF. Le but est de vous informer sur les différents aspects liés à la séparation, l'accès aux droits, le maintien des liens parent-enfant et les orientations possibles selon vos besoins.

En savoir + :
> <https://www.caf.fr/>
> <https://www.msa.fr/lfy/presse/parcours-je-me-separe>
> Tél. 32 30

// LES VIOLENCES FAMILIALES ET INTRA-FAMILIALES

Si vous êtes victime de violences intra-familiales, les travailleurs sociaux de la Caf sont à votre écoute pour vous accompagner dans vos démarches : vous informer, vous orienter vers les structures et/ou associations spécialisées et sécuriser votre dossier allocataire Caf.

En savoir + :

- > <https://www.yvelines.gouv.fr/Actualites/COVID-19-Accompagnement-des-victimes-de-violences-conjugales-sexistes-et-sexuelles>
- > <https://www.caf.fr/allocataires/caf-des-yvelines/offre-de-service/violences-intra-familiales>
- > Tél. 39 19



L'accompagnement des parents DANS LES YVELINES

ÊTRE PARENT
ce n'est pas tous
les jours évident...
Nous pouvons
vous soutenir
dans votre rôle.



Et si on s'entraidait en échangeant nos idées et expériences entre parents, futurs parents, grands-parents... ? Où trouver des conseils, de l'aide, un soutien ?

DÉCOUVREZ L'ENSEMBLE DES DISPOSITIFS POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS.



Rencontre
PARTAGE
Jeux d'enfants

// LES LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS (LAEP)

Les lieux d'accueil enfants-parents vous sont ouverts, sans inscription que vous soyez futurs parents ou parents d'enfants de moins de 3 ans ou 6 ans selon les structures. Participer à l'éveil et à la socialisation de l'enfant, apporter un appui grâce aux échanges avec d'autres parents ou avec les accueillants formés : tels sont les principaux objectifs de ces lieux aménagés autour du jeu dans un cadre convivial et confidentiel.

En savoir + :
> <https://www.caf.fr/>
> <https://monenfant.fr/>

// LE CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ (CLAS)

Le CLAS propose aux enfants et aux jeunes l'appui et les ressources complémentaires dont ils ont besoin pour s'épanouir et réussir à l'école : aide méthodologique et apports culturels complémentaires. Le CLAS est aussi un espace d'information, de dialogue et de soutien des parents dans la relation avec l'école.

En savoir + :
> <https://www.caf.fr/>
> <https://monenfant.fr/>
> <https://www.yvelines.gouv.fr/Politiques-publiques/Politique-de-la-Ville>

ÉCOLE
Parents ENFANTS
Épanouissement

// LES ESPACES RENCONTRES

Les espaces rencontres sont des lieux d'accueil neutres et collectifs, animés par des professionnels permettant à vos enfants de rencontrer le parent dont ils sont séparés au quotidien, suite à une rupture difficile ou très conflictuelle. Ces lieux permettent de maintenir le lien quand il n'existe pas d'autre solution.

En savoir + :
> Aide à la rencontre parent-enfant (ARPE) : 01 30 50 55 90
> Alternative : 01 30 74 49 34



lien parental
séparation CONFLIT
Rencontre
Réunir parent et enfant

// LA MÉDIATION FAMILIALE

La médiation familiale est un temps d'écoute, d'échanges et de négociation, qui permet de prendre en compte les besoins de chacun, enfants, parents, grands-parents. Elle a pour finalité d'apaiser le conflit et de préserver les relations au sein de la famille.

En savoir + :
> <https://www.caf.fr/>
> <https://www.msa.fr/lfy/famille/mediation-familiale>

accord MÉDIATION
Séparation
CONFLIT FAMILIAL
confidentialité
Participation financière
selon les ressources

// LE RÉSEAU D'ÉCOUTE, D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS DES YVELINES (REAPY)

Le REAPY est un réseau dans le département des Yvelines qui facilite les liens avec les professionnels et les parents pour réfléchir ensemble sur des actions de parentalité. La newsletter « le REAPY-ressources » présente les actions de parentalité autour de chez vous.

En savoir + :
> <https://monenfant.fr/>

ÉCHANGES
proximité
PARENTALITÉ
Réseau

// L'AIDE ET L'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE (AAD)

Ce dispositif vous propose une aide pour faire face à des moments qui peuvent bouleverser l'équilibre de votre famille (naissance d'un enfant, séparation, maladie...). Il s'agit d'un accompagnement temporaire en fonction de vos besoins.

En savoir + :
> <https://www.caf.fr/>
> <https://www.msa.fr/lfy/famille/offre-msa>

Coup
de pouce
répit parental



// LE DISPOSITIF "OUVRIR L'ÉCOLE AUX PARENTS" POUR LA RÉUSSITE DES ENFANTS (OEPRE)

Le dispositif OEPRE propose aux parents primo-arrivants résidants en France de façon régulière, des formations pour apprendre le français, connaître l'organisation de l'école, découvrir les valeurs de la République. Ces formations donnent des moyens pour mieux assurer le suivi scolaire de vos enfants et vous permettre une plus grande coopération avec les enseignants.

En savoir + :
> ce.casnav-oepre@ac-versailles.fr

SCOLARITÉ
Adaptation
langue française



Budget
accompagnement
CONSEIL

// LE POINT CONSEIL BUDGET (PCB)

Faire face à une situation difficile, anticiper un changement ayant un impact sur vos ressources ou vos dépenses, améliorer la gestion de votre budget : des professionnels à votre écoute et pour vous accompagner. Des conseils confidentiels et gratuits dans le cadre de permanences ouvertes à tous.

En savoir + :
> pcb@udaf78.asso.fr
> Tél. 07 71 61 24 44

// L'AGENCE DE RECOUVREMENT ET D'INTERMÉDIATION DES PENSIONS ALIMENTAIRES (ARIPA)

Vous êtes séparés, vous disposez d'un titre exécutoire fixant une pension alimentaire, l'agence de recouvrement et d'intermédiation des pensions alimentaires (Caf ou Msa) peut devenir un intermédiaire pérenne entre les parents pour le paiement des pensions alimentaires. En cas de séparation amiable, vous pouvez obtenir un titre exécutoire auprès de la Caf ou de la Msa.

En savoir + :
> <https://www.pension-alimentaire.caf.fr/>
> <https://www.caf.fr/aripa>
> <https://www.msa.fr/lfy/continue-du-versement-et-du-recouvrement-de-la-pension-alimentaire-la-msa-accompagne-les-parents>
> Tél. 32 38

SOUTIEN
Pension alimentaire
Intermédiaire